

Préfecture de Dordogne
Bureau de l'Environnement
A l'attention de Monsieur le Préfet
2 Rue Paul Louis Courier
24000 Périgueux

Le Lardin-Saint-Lazare, le 25 septembre 2020

Dossier suivi par : Philip VALLAT – Directeur Technique

OBJET : Demande d'Autorisation Environnementale pour la création d'une chaudière CSR (Combustible Solide de Récupération) sur la commune du Lardin-Saint-Lazare au sein du site CONDAT

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Philip VALLAT, Directeur Technique du site CONDAT, vous sollicite pour obtenir une autorisation environnementale dans le cadre de la création d'une chaudière CSR (Combustible Solide de Récupération) sur la commune du Lardin-Saint-Lazare au sein du site de CONDAT, appartenant au groupe LECTA.

Notre demande est formulée dans le dossier joint fournissant tous les éléments nécessaires à l'instruction du dossier au titre du Code de l'Environnement Livre V titre 1er, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, dont la trame est détaillée dans le sommaire annexé au présent courrier

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à l'étude de ce dossier et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma très haute considération.



Philip VALLAT,

Directeur technique